

SEANCE DU JEUDI 4 NOVEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le quatre novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de SAINT GERMAIN DE LUSIGNAN s'est réuni à la Salle du Conseil, sous la Présidence de Monsieur Claude MARTIAL, Maire, d'après convocation faite le vingt-neuf octobre deux mille vingt et un.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Etaient présents 13 : M. MARTIAL Claude, M. PITON Alain, Mme DE OLIVEIRA Katia, M. LEROUX Bruno, Mme GUEVARA Marie-Claire, M. MAÏSTRE Jean-Pierre, M. GUIGNARD Didier, M. GALLEGO Fabien, Mme MAROC Agnès, Mme LABORDE Florence, Mme RAIGNER Magali, Mme BROSSARD Valérie, M. RAUD Aurélien

Etaient absents excusés 2 : M. RIPPE Jean-Marie, qui a donné pouvoir à M. MARTIAL Claude, Mme BILLAUDEL Virginie qui a donné pouvoir à Mme GUEVARA Marie-Claire.

Secrétaire de séance : M. LEROUX Bruno a été élu à l'unanimité (art. L. 2121-15 du CGCT).

I. ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

II. POINT SUR LES TRAVAUX

1) Façades Mairie

✓ M. le Maire informe les conseillers que les différents travaux avancent bien

Devis complémentaires :

- ✚ Sté Prévost : sous-face métallique des auvents pour un montant de 3 500 € HT
- ✚ Thoreau Menuiserie : Raccord parquet porte d'entrée + double vitrage fenêtre WC – montant 1 042,20 € HT.
- ✚ Dépose et remise en état du portail mi-novembre (devis : 5 361 € HT).
- ✚ Un avenant sera à prévoir concernant le seuil en ciment de la porte en bois à l'arrière de la mairie. Afin de respecter l'esprit du bâtiment, il sera réalisé en pierre de taille. Le conseil donne son accord.

2) Devis éclairage de la façade principale.

Le conseil municipal ne retient pas le devis du SDEER pour l'éclairage du château car il est trop onéreux. Il sera étudié un système utilisant l'installation existante par le sol.

1) Voirie

- ✓ M. Alain PITON informe les conseillers sur les différents travaux de voirie en cours.
- ✚ Tous les travaux budgétés ont été réalisés.
 - ✚ 3 emplacements de bacs poubelles ont été recouverts d'enrobés afin d'améliorer l'accès et les manipulations des ripeurs.
 - ✚ Une intervention de marquage au sol a eu lieu à différents endroits de la commune et dans la cour de l'école en ajoutant un système antidérapant.
 - ✚ Suite aux bacs ajoutés pour les déchets chez Grimaud, il faudra refaire l'entourage.

2) Effacement des réseaux et reprise de l'éclairage public

- ✓ M. le Maire informe les conseillers que les travaux chez Chaudet doivent commencer courant novembre
 - ✚ Effacement télécom : le coût de l'opération est estimé à 20 544,40 € TTC échelonné en 5 annuités selon devis et convention du SDEER.
 - ✚ Reprise de l'éclairage public (10 luminaires) : coût de l'opération estimé à 6 536,41 € TTC échelonné en 5 annuités selon devis du SDEER (mâts réutilisés).

III. CONVENTION D'UTILISATION DU DOMAINE PRIVE

- ✓ M. le Maire demande aux conseillers l'autorisation de signer la convention d'occupation temporaire pour l'installation de containers sur un terrain en bordure de la voirie en allant chez Drouet au lieu-dit Fief des Brandes. Le conseil donne son accord

IV. SYNDICAT DE LA VOIRIE – CONVENTION ASSISTANCE FINANCIERE

- ✓ Le conseil donne son accord pour signer la convention

V. ENQUETE PUBLIQUE : PROJET D'EXPLOITATION VITICOLE

- ✓ Le conseil émet un avis favorable au projet de la SCEA BOULLE à Saint-Martial de Vitaterne

VI. AFFAIRES SCOLAIRES

- ✓ MME Katia DE OLIVEIRA informe les conseillers sur les affaires scolaires.
 - ✚ Spectacle de fin d'année devis de 1 000€ TTC qui aura lieu le 16 décembre, seulement en présence des enfants
 - ✚ Conseil d'école

Le conseil d'école a eu lieu le 21 octobre 2021 en présence des parents d'élèves nouvellement élus.

L'effectif est de 119 élèves. Le protocole sanitaire a été allégé

Installation du logiciel « Educartable » pour les élémentaires

Projet jardin pédagogique, des bacs de terre surélevés ont été installés près du préau côté route de Clion
- ✓ Autres Projets de l'APE
 - ✚ « Vide ta chambre » le 14 novembre uniquement pour les enfants de l'école
 - ✚ Les enfants participeront à la cérémonie du 11 novembre
 - ✚ Carnaval le 1^{er} avril 2022
 - ✚ Vente de chocolats et de madeleines
- ✓ La commission de sécurité aura lieu le 8 novembre à 9h

VII. ACHAT ET REPARATION DE MATERIELS

- ✓ M. le Maire informe le conseil que l'assurance prend en charge la réparation :
 - ✚ Du broyeur à hauteur de 4 963,29 € suivant l'expertise réalisée
 - ✚ Du Modem de l'école à hauteur de 149 € suite à l'orage
- ✓ Le conseil donne son accord pour l'achat de 2 caméras de chasse d'un montant entre 170€ et 190 €
- ✓ Sur proposition de M. Alain PITON, le conseil donne son accord pour l'achat d'une balayeuse, montant du devis 2 820 € HT.
- ✓ Sur proposition de M. Bruno LEROUX, le conseil donne son accord pour l'achat de matériel vidéo-Tv pour les réunions d'un montant de 2 586,17 € TTC.
- ✓ Sur proposition de Mme Katia DE OLIVEIRA, le conseil donne son accord pour changer le photocopieur et opte pour du leasing.
- ✓ Mme Marie-Claire GUEVARA demande s'il est possible de prévoir un système pour faciliter l'arrosage des plantes de la commune par les agents, M. Alain PITON propose de réutiliser le désherbeur de 400 litres qui ne sert plus et d'y ajouter une pompe de 12V
- ✓ M. le Maire explique qu'il serait souhaitable de prévoir au budget 2022, l'achat d'un véhicule utilitaire électrique à plateau. Le conseil donne son accord.

VIII. PERSONNEL COMMUNAL

- ✓ Le conseil accepte la délibération de mise en place de l'IHTS et d'une indemnisation des heures complémentaires pour le personnel.
- ✓ M. le Maire informe le conseil de la prise de fonction de M. Laurent BLIN adjoint technique depuis le 4 octobre.

IX. URBANISME – ACQUISITION FONCIERE

- ✓ M. le Maire explique l'achat éventuel d'un terrain de 1542 m² pour se créer une réserve foncière d'utilité publique aux Pierrières de St Germain comme un arboretum ou lieu de pollinisation pour des ruches. Le conseil donne son accord
 - ✚ Lotissement les peupliers
- ✓ M. le Maire informe que le bornage pour l'accès au lotissement est réalisé et que l'appel d'offres pour les travaux d'aménagement VRD est en cours pour une réception des offres au plus tard le 6 décembre 2021 à 12h.
- ✓ Le conseil accepte le devis sur l'établissement du dossier loi sur l'eau par le bureau d'étude « impact environnement » d'un montant de 3 120 € HT.

X. CHEMIN AERODROME

- ✓ Sur proposition de M. Bruno LEROUX le conseil classe une portion du chemin rural de l'aérodrome soit 265m en voie communale.

XI. QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Cérémonie du 11 novembre départ à 9h 20 avec public et mesures sanitaires (masques + gel) de rigueur.
- ✓ Vœux du Maire vendredi 14 janvier 2022 à 18h30 si les conditions sanitaires le permettent
- ✓ EUROCHESTRIES pré-réservation du concert 2022
- ✓ Le montant des droits de mutations attribués à la commune est de 50 727,06 € pour cette année.
- ✓ 2 Radars pédagogiques sont commandés route de Clion, les subventions sont accordées

Fin de séance à 23h35